

Le parent désirant s'engager auprès de l'éducation de son enfant peut le faire de plusieurs manières.

1. Engagement dans la préparation à l'école :

- Le parent s'assure que l'enfant a les outils nécessaires pour bien réussir à l'école. On parlera ici de fournir à son enfant tant le matériel scolaire que de répondre à ses besoins essentiels (dormir, se nourrir, se loger, etc.).
- La préparation à l'école peut aussi provenir de l'inscription à des services préscolaires.

2. Engagement dans l'apprentissage de l'enfant :

- Le parent s'interroge sur les concepts que son enfant doit maîtriser à tous les niveaux scolaires.
- Les informations peuvent provenir soit de rencontres avec les enseignants ou de la consultation des programmes d'études de la province.
- L'appui peut aussi provenir de sources d'apprentissages externes, tels que des ressources pédagogiques supplémentaires ou l'embauche d'un tuteur.

3. Engagement dans la mission éducative de l'école :

- Le parent s'implique auprès de la direction de l'école afin de donner son opinion sur la mission, la vision, les objectifs et les politiques de l'école.
- Le conseil d'école est le médium à favoriser pour un tel niveau d'engagement.
- Le parent s'assure ainsi que l'école offre à son enfant le meilleur environnement possible pour le soutenir dans son apprentissage.

4. Engagement dans l'administration des écoles :

- Le parent désire que ses opinions et ses connaissances soient utilisées à juste escient au niveau de la meilleure utilisation des ressources disponibles au niveau du conseil scolaire.
- Pour se faire, le parent doit se faire élire aux élections scolaires et peut ainsi représenter les autres parents de sa juridiction.
- Le parent veille ainsi à ce que le conseil scolaire offre la meilleure structure administrative possible pour que son enfant atteigne son plein épanouissement.

5. Engagement dans le système d'éducation :

- Le parent veut que le programme d'éducation qui sera enseigné auprès des jeunes de la province soit représentatif de ses valeurs.
- Le ministère de l'Éducation consulte fréquemment ses partenaires, comme la FPFA, afin de trouver des parents qui pourraient bien représenter les valeurs et les opinions de la communauté.
- Le parent s'assure ici que le programme éducatif correspond le plus possible à ce qu'il juge nécessaire pour l'accomplissement de son enfant dans son projet de carrière et de vie.